

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion des 7 et 8 Octobre 2011 à Paris

- Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, Nathalie LESDEMA, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET (le vendredi), René KIRSCH, Christian LECOMPTE Philippe LEGNAME, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Georges PANZA (le vendredi), Philippe RESTOUT (le vendredi) et Yannick SUPIOT.
- Invités : MM. Jacques ASTROU (Président LR Languedoc Roussillon), David ATTAR (Président LR Picarde), Roland BLIEKAST, Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence), Patrick COLLETTE (Président LR Côte d'Azur), Guy EVRARD (Président LR Lyonnais), Gérard FAGUET (Président Limousin), Michel GILBERT (Président LR Auvergne).
- Représentant du Conseil d'Honneur : M. Jean-Claude BOIS.
- Excusés : Mme Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS. MM. Alain BERAL, Jean-Marie FLORET, Rémy GAUTRON, Yvan MAININI, Frédéric JUGNET (le samedi), Georges PANZA (le samedi) et Philippe RESTOUT (le samedi).
- Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Alain GAROS, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

Réunion du 7 Octobre 2011 à 17h00

1. Ouverture.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Loëtitia MOUSSARD-LOUBENS, Alain BERAL, Jean-Marie FLORET, Rémy GAUTRON et Yvan MAININI.

Le chiffre des licenciés est à ce jour de 346.388, soit plus 6.076 licenciés par rapport à la même date l'année passée. Nous comptons 67.725 nouveaux pratiquants.

2. Dossiers spécifiques.

- **Retour sur le résultat de l'équipe de France masculine (assurances, budget, stratégie et communication post championnat d'Europe et perspective des Jeux Olympiques).**

Jean-Pierre SIUTAT fait le point de l'été, en particulier l'obtention de cette brillante médaille d'Argent par l'Equipe de France Masculine. Nous sommes ravis de ces deux médailles, de la qualification de

l'Equipe Masculine pour les Jeux Olympiques et de la qualification de l'Equipe Féminine pour le Tournoi Préolympique. En raison du Lock Out, le travail sur le dossier des assurances fut long et très compliqué.

Raymond BAURIAUD rappelle l'ensemble des actions mise en place en 2011 et expose les projets en cours jusqu'en 2016.

Jean-Pierre SIUTAT précise que l'idée est de s'inscrire dans la durée et d'organiser de vrais événements récurrents.

Les membres du Comité Directeur remercient toutes les personnes qui ont travaillé sur le dossier en amont et adressent leurs félicitations au staff et aux joueurs de l'Equipe de France pour ce brillant résultat.

- **Point sur l'Euro 2013 – Euro 2015 – Candidature TPO Féminin.**

Euro 2013 Féminin :

Jean-Pierre HUNCKLER informe que la réunion avec le COL s'est tenue la veille. Les points suivants ont été validés et expliqués :

- Mise en place des sites.
- Le budget.
- Organigramme.

Il rappelle les sites organisateurs :

- 1^{er} tour : Trélazé (EDF Féminine) – Vannes.
- 2^{ème} tour : Vendéespace (EDF Féminine) – Villeneuve d'Ascq.
- Phases finales : Orchies.

Les 3 sites où jouera l'Equipe de France Féminine seront des salles neuves.

Euro 2015 Masculin :

Jean-Pierre SIUTAT explique que la plaquette distribuée a été réalisée pour la présentation de la candidature à 4 pays pour l'organisation du Championnat d'Europe 2015 (France, Allemagne, Croatie et Italie). La candidature a été déposée le 1^{er} Août 2011 à la FIBA Europe. La décision définitive sera communiquée lors du Bureau Central de la FIBA Europe de mi-décembre 2011.

Candidature TPO Féminin :

Jean-Pierre SIUTAT informe que la FFBB a reçu avant-hier le dossier de candidature pour l'organisation du TPO Féminin. Il explique que, dans sa réunion du 23 Septembre 2011, le Bureau Fédéral a donné un avis favorable pour étudier la candidature à l'organisation de cette compétition, sous réserve d'une faisabilité financière. Les candidatures sont à adresser à la FIBA avant le 31 Octobre 2011.

- **Point sur l'Arbitrage Haut Niveau.**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'historique de la situation, depuis 2010 et communique aux membres les différentes correspondances échangées entre la FFBB, la LNB et le SABBE.

Jean-Pierre HUNCKLER informe qu'une réunion s'est tenue cet après-midi avec trois représentants du SABBE, dans un excellent état d'esprit.

Une discussion s'engage.

Des remerciements sont adressés à toute l'équipe des répartiteurs ainsi qu'à Frédéric CHALOUPIY, Luc MURILLON, Bruno VAUTHIER et Goran RADONJIC, pour le travail réalisé.

Le Comité Directeur condamne le mouvement des arbitres (à la majorité - 1 abstention) et se dit prêt à aller sur un nouveau projet arbitral (à l'unanimité).

Il adopte les 5 propositions suivantes à l'unanimité :

- Répartition des arbitres en 3 familles HN / CF / Territoire.
- Remplacement du DNA par le Président de la CFAMC.
- Mise en place de contrat de prestation avec les arbitres HN et certains CF évoluant vers le HN.
- Mise en place d'une réflexion sur la filière de formation.
- Mise en place de groupes de travail pour élaborer un projet national d'arbitrage.

- **Feuille de route 2011-2012.**

Jean-Pierre SIUTAT expose le document distribué aux membres. Il explique que toutes les actions ont été listées et classées. Un travail énorme a été réalisé en amont. Il demande aux membres du Comité Directeur de prendre connaissance du document. Des réunions de travail seront organisées pour faire avancer les différents dossiers.

- **Point sur le CRM & offre de licence fédérale (stratégie et feuille de route).**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le dossier a été confié à HAVAS SPORT & ENTERTAINMENT.

Raymond BAURIAUD explique que les travaux se dérouleront en 3 temps :

- L'étude.
- La définition des moyens.
- La rédaction du cahier des charges.

Le dossier devrait être finalisé en Décembre 2011.

- **Point sur FBI (V1 et V2).**

FBI Version 1 :

Jean-Marc JEHANNO explique que la version 1 de BFI rencontre quelques soucis depuis ce début de saison. Tout ce qui avait été demandé a été mis en place par le prestataire, et malgré cela nous rencontrons quelques difficultés de fonctionnement et de nombreux ralentissements du système (beaucoup d'utilisateurs en même temps). Des actions sont en cours :

- Mise en place d'une zone de communication : messages rapides aux utilisateurs, sur la page d'accueil Internet.
- Suivi de chacun des dysfonctionnements avec une communication au groupe de travail.
- Analyse du temps de réponse de chacune des requêtes.

Le fonctionnement du système devient de plus en plus délicat et la réalisation d'une seconde version devient impérative.

BFI Version 2 :

Jean-Pierre SIUTAT demande aux membres du Comité Directeur de réfléchir à un nouveau nom, pour cette seconde version.

Jean-Marc JEHANNO rappelle l'historique du dossier :

- Lancement d'une consultation pour choisir une société d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour le développement du nouveau FBI
- Choix de la société GREEN CONSEIL pour établir le dossier complet de consultation pour le développement du nouveau logiciel
- Mise en place d'un ensemble de « contributeurs » (utilisateurs du logiciel actuel : au niveau des CD, des LR, de la FFBB, répartition, haut niveau, service informatique) pour définir les spécifications du futur FBI
- Mise en place d'un comité de suivi du projet au sein de la FFBB
- Politique d'implémentation :
 - FBI V2 avec les mêmes fonctionnalités que le FBI actuel

- Implémentation des améliorations à fonctionnalités constantes (ergonomie, facilité d'utilisation, etc)
- Implémentation de nouvelles fonctions souhaitées par les utilisateurs
- Volonté de recrutement d'un informaticien de bon niveau, qui sera intégré à l'équipe de développement du logiciel, et qui de ce fait aura une bonne maîtrise de l'application et pourra ensuite effectuer un premier niveau de maintenance corrective et évolutive.

Il fait le point sur l'avancement du dossier :

- Le cahier des charges de consultation a été rédigé
- Les spécifications fonctionnelles détaillées sont presque terminées
- La liste des sociétés à consulter a été établie
- Les premiers documents ont été envoyés aux sociétés consultées, avec demande de réponse sur leur intérêt à fournir une proposition
- 11 sociétés consultées, 7 intéressées
- Les moyens d'accès au FBI actuel ont été communiqués aux sociétés intéressées sur une base de test
- Une procédure de réponses aux questions a été mise en place.

Il communique le calendrier prévisionnel :

- 19/09/2011 Envoi du cahier des charges de consultation et de ses annexes.
- 23/09/2011 Retour des fournisseurs pour précision si engagement de réponse.
- 10/10/2011 Envoi du dossier de spécifications fonctionnelles détaillées.
- 26/10/2011 Réception des réponses des soumissionnaires.
- 31/10/2011 Etablissement de la "short list" des sociétés et « oraux » de ces dernières.
- 03-04/11/2011 Oraux pour les 4 sociétés short listées.
- 09/11/2011 Choix du fournisseur, signature du contrat.
- 14/11/2011 Début des travaux.

Il confirme que le projet avance bien.

Yannick SUPIOT : les salariés de la Lignes des Pays de la Loire qui ont été conviés à participer aux travaux de groupe ont apprécié la démarche et la journée de travail fut très intéressante.

3. Pôle 1- Haut Niveau

- **Championnats d'Europe Masculin et féminin.**

Jean-Pierre de VINCENZI rappelle que les deux équipes de France Seniors ont terminé sur le podium. L'équipe de France Féminine a terminé troisième de son Championnat d'Europe, a obtenu la médaille de bronze et sa qualification pour le Tournoi Préolympique. L'équipe de France Masculine a terminé seconde du Championnat d'Europe, a obtenu la médaille d'Argent et sa qualification directe pour les Jeux Olympiques de Londres. Il souhaite saluer le parcours de ces deux équipes.

Jean-Pierre SIUTAT constate que le regard des médias a changé sur l'Equipe de France Masculine.

Jean-Pierre de VINCENZI insiste sur le fait qu'il faudra bien organiser la planification des choses pour l'avenir.

Yannick SUPIOT fait remarquer que certains joueurs des équipes de France jeune (U18 et U20) évoluent en championnat professionnel et dans les coupes d'Europe.

Marie-Noëlle SERVAGE : la formation permet d'obtenir des résultats sportifs, qui eux doivent maintenant nous servir pour développer le "produit" et asseoir la position de la Fédération.

Catherine GISCOU souligne la grande disponibilité des joueurs et le bon état d'esprit qui ressort de cette Equipe.

- **Campagne d'été des équipes de France Jeunes.**

Jean-Pierre de VINCENZI rappelle que 8 équipes de jeunes participaient cet été à des compétitions internationales. Deux équipes sont revenues médaillées, les U18 Féminines (médaille d'Argent au

Championnat d'Europe à Oradea - Roumanie) et les U20 Masculins (Bronze). Il communique les autres résultats des équipes de France :

- U 15 Féminines : Jeux Olympiques de la Jeunesse
- U 16 Féminines : Championnat d'Europe à Cagliari (Italie) : 7^{ème} place.
- U 19 Féminines : Championnat du Monde à Puerto Varas et Puerto Montt (Chili) : 6^{ème} place.
- U 20 Féminines : Championnat d'Europe à Novi Sad (Serbie) : 5^{ème} place.
- U 15 Masculins : Tournoi de l'Amitié à Parma en Italie
- U16 Masculins : Championnat d'Europe à Pardubice et Hradec Kralove (République Tchèque) : 4^{ème} place.
- U18 Masculins : Championnat d'Europe à Wroclaw (Pologne) : 7^{ème} place.

En conclusion :

- 4 équipes se classent dans le top 4 et 4 équipes sont dans le milieu de tableau.
- Une étude des statistiques des équipes nationales depuis 10 ans sera réalisée.

Par ailleurs, les jeunes du Centre Fédéral du Basketball ont obtenu 100% de réussite au passage de leurs examens (8 BAC et 1 BEP).

- **LFB : point sur l'Open – Projets 2011/2012.**

Thierry BALESTRIERE communique un point sur l'Open 2011 :

- 8000 spectateurs durant deux jours
- 550 e-tickets vendus
- Record de chiffre d'affaire à la boutique FFBB, avec 90% des ventes en produits dérivés LFB
- 7 rencontres passionnantes, 14 arbitres présents
- Les matchs en direct sur LFBTV
- 77 journalistes accrédités
- La présence de certains joueurs de l'Equipe de France Masculine
- 2783€ de dons sur la billetterie au profit de l'ICM

Il communique les projets pour la saison 2011/2012 :

- Sur LFBTV 14 rencontres de la saison régulière diffusées le vendredi, en ouverture de la journée LFB.
- Une quinzaine de reportages sur les clubs tout au long de la saison, à voir sur lfbtv.fr
- *Billetterie informatisée*
 - o 11 clubs équipés du dispositif mis à disposition par la LFB
 - o Achat du billet sur internet, impression et plus d'attente avec un accès direct à la place.
- *Marketing - Communication*
 - o Développement des produits dérivés LFB, en lien avec la boutique FFBB
 - o Poursuite de « Mairaines de cœur » et extension dans le cadre d'une démarche « Développement durable »
 - o Mise en qualité des salles accueillant des rencontres LFB

Thierry BALESTRIERE tient à remercier Magali ANDRIER pour tout le travail accompli au sein de la LFB.

Catherine GISCOU informe que l'opération MiniBasket organisée au moment de l'Open LFB est une très bonne opération, qui fonctionne bien et qui attire de plus en plus de monde.

- **Joueurs binationaux.**

Jean-Pierre de VINCENZI expose les soucis rencontrés cet été avec les différentes demandes de mise à disposition de joueurs par les équipes nationales étrangères. Il informe qu'une feuille de critères a été mise en place afin de pouvoir déterminer rapidement si oui ou non, les joueurs sont des potentiels pour les équipes de France.

Jean-Pierre SIUTAT précise que le règlement FIBA est très clair en la matière et qu'il faut impérativement s'appuyer dessus.

Pierre COLLOMB souligne la différence entre le règlement FIBA, et l'interprétation qui en est faite.

Jean-Pierre SIUTAT demande à Pierre COLLOMB de rédiger un courrier officiel à la FIBA afin de reconsidérer la règle.

- **Coupe de France : Texte définitif.**

Philippe LEGNAME rappelle que suite aux modifications votées précédemment, le règlement de la Coupe de France Seniors Masculins Robert BUSNEL et le cahier des charges (annexe 1) on dû être modifiés. Les clubs de Pro A et de Pro B semblent satisfaits de cette nouvelle formule.

Réunion du 8 Octobre 2011 à 9h30

En ouverture de séance, Jean-Pierre SIUTAT lit aux membres le projet de Communiqué de Presse qui paraîtra lundi 10 Octobre 2011, sur le site Internet de la FFBB.

4. Pôle 2 – Formation

- **INFBB : Point étape.**

Bernard GAVA : dans le cadre de la création d'un Institut National de Formation Basketball, une liste des métiers a été établie dans le plan de formation. Des recherches ont été effectuées afin d'obtenir des agréments, notamment pour les formations techniques. Il faudra obtenir un label, pour prouver notre efficacité. Les travaux se dérouleront en deux temps. Une présentation complète sera réalisée au prochain Comité Directeur des 9 et 10 Décembre 2011.

- **Compte rendu de l'Université d'été de Bourges.**

Bernard GAVA dresse le bilan de l'Université d'Eté qui s'est déroulée à Bourges, avec de très bons retours de la part des participants. Il fait part de la bonne formule d'organisation, en commun avec le Forum MiniBasket, avec des intervenants de qualité.

Cathy GISCOU confirme que le temps commun entre les Universités d'Eté et le Forum MiniBasket a été très apprécié, ainsi que l'ouverture officielle faite par le Président Fédéral. La représentation était bien équilibrée au niveau des participants. 4 thèmes ont été abordés. Il y a eu beaucoup de travaux sur les retours d'expérience, qui ont également permis d'animer des débats. Les stagiaires ont fait un retour très positif sur les fiches d'évaluation.

- **Prévision des thèmes de l'Université d'été 2012.**

Bernard GAVA : l'édition 2012 de l'Université d'été sera orientée vers les nouveaux élus. Il précise qu'il est à la recherche d'un site pour cette organisation.

Anne-Marie ANTOINE informe que suite aux visites réalisées dans certains Comités, elle fera un retour d'information sur les différentes demandes qu'elle a reçues de leur part.

- **CFBB : programme de formation de l'Histoire du Basket.**

Françoise AMIAUD informe que le groupe de travail est composé de 3 personnes : Matthieu SOUCHOIS, Vincent JANSENNE et elle-même. Le projet est de mettre en place un support

pédagogique et attractif. Il faut rassembler un maximum de document pour ensuite effectuer un tri. Le groupe de travail sera ensuite élargi. Les documents retenus pour le projet seront transmis au Service Marketing et Communication fin décembre pour que le document final soit prêt fin janvier 2012, afin d'en faire la présentation dès février 2012. Ce document devra être réactualisé tous les ans, et il faudra y inclure des photos de la promotion en cours.

- **Statut de l'Entraîneur.**

Bernard GAVA informe que toutes les informations concernant le Statut de l'Entraîneur sont sur le site internet de la FFBB. Il fait le point sur les travaux de la Commission Technique, qui s'est réunie le 9 septembre dernier pour:

- s'assurer que chaque club engagé en championnat de France avait déclaré son entraîneur;
- vérifier le niveau de qualification de l'entraîneur et sa présence au W.E.P.S.

Il communique les informations suivantes :

- Le tableau récapitulatif du contrôle au 1er septembre, portant sur le niveau de qualification de l'entraîneur déclaré et sa participation au WEPS, a été validé par la commission lors de sa réunion du 9 septembre et publiée sur le site internet de la FFBB.
- La Commission Technique Fédérale, lors de sa prochaine réunion, étudiera les justificatifs présentés par les entraîneurs.
- En réponse à certaines interrogations des clubs, il a été précisé dans la Foire aux Questions (sur le site internet de la FFBB) qu'il n'était plus possible de cumuler les fonctions d'entraîneur et de joueurs en NM3 et NF3.

Philippe LEGNAME demande qu'un article soit ajouté, la saison prochaine, pour préciser qu'il n'est pas possible de cumuler les fonctions d'entraîneurs et de joueurs en NM2, puisque ce n'est stipulé nulle part.

Une étude réglementaire sera réalisée sur ce point.

5. Pôle 3 – Communication et Marketing

- **Revue BasketBall**

Raymond BAURIAUD présente la nouvelle revue BasketBall Magazine, qui a été relookée, avec la mise en valeur de la nouvelle identité de la FFBB.

Il informe par ailleurs que les journées de l'Arbitrage, qui fêteront les 10 ans de l'opération, se dérouleront du 14 au 23 Octobre 2011, avec La Poste, l'un de nos partenaires.

- **Stratégie label Citoyen**

Raymond BAURIAUD rappelle que la FFBB développe naturellement et depuis toujours des actions à caractère sociétale. Ces actions qui s'inscrivent dans les gènes de la Fédération représentent aujourd'hui un potentiel de développement économique pour notre Fédération. Déjà expérimentés via le programme Mairaines de Cœur avec la Fondation du Sport ou Ferrero avec le Secours Populaire, nous souhaitons intégrer certaines de ces actions dans notre offre marketing et les proposer à des entreprises et/ou des fondations qui se retrouvent dans les valeurs véhiculées afin de trouver des nouvelles sources de financement. Dans le déploiement de la marque FFBB, FFBB CITOYEN se situe sous le chapeau mécénat, au même rang que les partenariats et fournisseurs officiels de la Fédération. Sous ce nom de FFBB CITOYEN, seront répertoriées les actions en collaboration avec des fondations d'entreprises principalement à prospecter et à développer.

FFBB Citoyen c'est :

- une identité propre.
- un champ d'actions concentrées sur 3 domaines (le patrimoine, l'environnement et les actions sociales).
- un programme unique à développer et à personnaliser pour chaque fondation.

Les objectifs sont :

- de trouver des financements nouveaux via des fondations d'entreprises.
- de monter un programme ad'hoc en phase avec chaque commission et à adapter pour les fondations.

Les projets :

- Identifier les fondations potentielles et leurs objets.
- Monter des projets et des exemples d'actions avec les commissions concernées.

Gérald NIVELON pense qu'il est nécessaire de revoir la formulation du projet puisqu'il n'est pas question de "Label", mais plutôt d'un programme d'action. Il précise que certains projets seront pilotés par la Commission de Développement Durable, associée à d'autres Commissions Fédérales.

Jean-Pierre SIUTAT confirme qu'il faudra bien en effet définir le cadre, mais il est vraiment ravi de l'avancée de ce dossier.

Raymond BAURIAUD informe qu'il faudra dans un premier temps recenser ce qui existe déjà, pour ensuite étudier un programme.

- **Nouveaux projets de communication externe**

Raymond BAURIAUD rappelle que deux besoins exprimés par tous lors de la visite des territoires :

- Besoin de reconnaissance de l'activité bénévole : investissement, temps, mission.
- Besoin de plus de convivialité dans les clubs (accueil, réception d'après-match).

Afin de définir le projet, il faut tout d'abord :

Développer des actions visant à valoriser les bénévoles du basket :

- Trouver des outils qui permettent de stimuler le bénévolat basket (Validation des Acquis de l'Expérience par exemple).
- Se rapprocher du CNOSF et de l'initiative « Carnet de Vie du Bénévole ». Profiter de leur retour d'expérience et des outils déjà en place pour définir notre programme en lui apportant du fond.
- Définir un modèle de club qui fonctionne bien au niveau du recrutement et de la fidélisation de ses bénévoles, repérer des clubs référence.
- Mobiliser l'ensemble de la FFBB et notamment les pôles Formation, Territoires et CME dans la conduite du projet : créer un groupe de travail à cet effet.

Développer des actions visant à accroître la convivialité dans les clubs :

- Définir un modèle de club convivial, repérer à travers le territoire des clubs où la convivialité est bien présente et les mettre en avant en tant qu'exemples à suivre.
- Définir les bonnes pratiques en termes d'accueil de l'adversaire dans son gymnase (vestiaires, public, pot d'après-match, ...).

Et donc, créer un programme unique répondant à ces deux problématiques.

Le projet est donc le suivant :

- Un nom : Programme « Passion Club »
- Le calendrier :
 - Phase de réflexion, définition du groupe de travail et des axes : octobre-décembre 2011.
 - Lancement du programme : janvier 2012.
 - Développement et déploiement : 2012-2016.

Quelques pistes d'actions possibles sont actuellement à l'étude. Une nouvelle présentation sera réalisée au Comité Directeur des 9 et 10 Décembre 2011.

Pierre COLLOMB souligne l'importance de mettre l'accent sur l'aspect "passion".

4. Pôle 4 – Territoires

- **Groupe de Travail TERRITOIRES PERTINENTS : Stratégie et calendrier.**

Pierre COLLOMB expose la feuille de route du Pôle Territoires, qui regroupe la globalisation des objectifs du Pôle, avec la méthodologie choisie, les moyens utilisés et le calendrier de mise en œuvre. Ce document a trois fonctions :

- Politique : la politique de développement territorial.
- Bilan : rappelle ce qui a déjà été fait, les avancées.
- Feuille de route : établir le programme et les projets d'avenir.

Les projets pour la saison 2011/2012 sont les suivant :

- CD décembre 2011 :
 - o Mise en place d'une nouvelle instance : le Conseil de Coopération Territoriale.
 - o Mise en place d'une nouvelle stratégie pour la licence fédérale.
- janvier 2012 : ouverture d'une plateforme thématique d'échanges dont trois premiers thèmes :
 - o les expériences relevant du « Baby-Ball » étudié par la Commission des Jeunes, notamment les Basketteries de l'Orne et les Garderies découverte / Écoles de Basket des Landes.
 - o les formules de coopération mises en œuvre par Ligues et Comités (ex. 07-26, 04-O5, 46-82, Corse-20A-20B).
 - o le suivi des championnats territoriaux JUNIOR.
- CD février 2012 : introduction dans les règlements généraux de la formule de Coopération Territoriale de Clubs pour mise en application dès la saison 2012-2013.
- Été 2012 : lancement du 3x3.

Jean-Pierre SIUTAT : concernant la création d'une plateforme de téléchargement, de nombreuses idées sont à l'étude dont la mise en place de catégories de projets qui pourront éventuellement être alimentées par la communauté. Les commissions auront la possibilité de donner des labels aux projets proposés, avec des commentaires.

Yolaine COSTES : dans la problématique des territoires, il ne faut pas oublier les Dom/Tom.
Jean-Pierre SIUTAT lui précise que c'est bien ce qui est fait.

- **Point sur les championnats de France.**

Philippe LEGNAME fait le point sur les Championnats de France : la parution des calendriers des championnats a pris un peu de retard en raison de certains clubs dont les engagements n'étaient pas concrétisés et définitifs. Concernant le Championnat de NM2, une seule poule à 11 équipes. Les championnats seniors ont bien démarré, pas de problèmes particuliers rencontrés. Concernant les équipes de jeunes, quelques clubs forfaits n'ont pas pu être remplacés. A noter de gros écarts de résultats dans ce début de première phase. Une analyse sera réalisée à partir de la deuxième phase. Une étude sera réalisée sur les championnats de France jeunes.

Jean-Pierre HUNCKLER est surpris de voir des équipes de championnat de France Jeune retenues par le classement et qui déclarent forfait 2 mois plus tard.
Philippe LEGNAME lui explique que le problème est principalement dû aux questions d'effectifs.

Frédéric FORTE souligne que l'attitude ferme du Comité Directeur notamment dans la prise de décision permet de simplifier les débats de fin de saison et tout au long de l'année.

Marie-Noëlle SERVAGE indique que la Ligue des Alpes a organisé un championnat junior en 2 phases mais qu'il lui est impossible d'organiser la 2ème phase tant qu'elle n'aura pas le nombre de qualifiés pour la phase nationale.

Philippe LEGNAME : le nombre sera communiqué aux Ligues avant la fin octobre 2011 et il demande aux Présidents de Ligues présents ce jour de se rapprocher de lui en fin de séance afin de mettre à jour les informations sur les championnats juniors.

Guy EVRARD tient à remercier le Président Fédéral, les membres du Comité Directeur et la Commission Sportive, entre autre, pour l'aide et le soutien apporté à la Ligue du Lyonnais pour régler les soucis de clubs locaux. Tout est maintenant rentré dans l'ordre.

Jacques DENEUX informe que la Ligue Nord Pas de Calais compte 72 équipes juniors engagées dans son championnat, qui sera organisé en deux phases.

Yannick SUPIOT regrette qu'en raison de désistement d'équipes, la Ligue de Pays de la Loire n'ait pas pu mettre en place de championnat junior cette saison. Un travail a été réalisé auprès des clubs afin de mettre en place un "Open" et de pouvoir faire participer une équipe en phase nationale.

Jean-Pierre BRUYERE soulève le problème rencontré avec l'édition des Licences AS.

Marie-Noëlle SERVAGE lui précise que notre système informatique ne permet pas l'édition des licences AS, la FFBB va éditer les 36 licences concernées et va les adresser à chaque Comité concerné. Une note d'information sera envoyée en début de semaine à l'attention des Ligues et Comités sur cette nouvelle procédure.

- **3x3 : retour sur le workshop et le tournoi FIBA.**

Alain GAROS fait un compte rendu de l'opération réalisée le 23 Juillet 2011 à Paris et précise qu'un workshop a été réalisé au CNOSF, en parallèle d'un Tournoi 3.3 regroupant 16 équipes. Ce tournoi a servi de test des règles FIBA 3.3 et du matériel.

Jean-Pierre SIUTAT informe de la réalisation d'un travail sur une offre de service qui sera intégrée au CRM, avec notamment la mise en place de plusieurs tournois 3.3.

- **Challenge du Licencié : proposition d'évolution.**

Bernard GAVA expose le nouveau règlement distribué (annexe 2) et précise que tout est maintenant en ligne sur le site internet de la FFBB. Le Challenge sera mis à jour chaque premier lundi du mois.

- **DVD Basket Lycée.**

Bernard GAVA informe que le DVD Basket Lycée a normalement dû être distribué cette semaine dans les lycées et qu'il sera envoyé courant de semaine prochaine aux Ligues et Comité. Il rappelle par ailleurs que ce DVD ne peut se lire que sur les PC.

Cathy GISCOU a assisté à la journée Nationale du Sport Scolaire, durant laquelle le DVD Basket Lycée a été remis à Luc CHATEL, Ministre de l'Education Nationale.

5. Pôle AGF – Administration Générale et Finances

- **Déploiement du logiciel de comptabilité LCS-CEGID.**

Jean-Marc JEHANNO rappelle les conditions actuelles :

- Mise à disposition gratuite de la licence d'utilisation du logiciel comptable.
- Frais de maintenance gratuits pour les saisons 2011/2012, 2012/2013, 2013/2014.
- Frais de maintenance de 100 euros pour la saison 2014/2015, 200 euros pour 2015/2016, ensuite, 300 euros par saison.
- Logiciel installé sur un serveur chez LCS, accessible via internet.
- Chaque CD/LR disposera d'un espace privé pour accueillir ses données propres.
- Le logiciel sera donc accessible depuis tout poste informatique connecté à internet.
- 125 personnes pourront être connectées en simultanément (nombre de licences achetées par la FFBB).
- Les logiciels « facturation » et « suivi de budget » sont intégrés dans la fourniture, et ne font donc plus l'objet d'un paiement complémentaire.
- LCS étudie la possibilité de fournir également un logiciel de paye (probablement avec supplément financier).
- La FFBB va également utiliser le logiciel CEGID pour sa comptabilité.

Il fait le point sur la disponibilité :

- Le logiciel est installé sur le serveur.
- Une base modèle est installée sur le serveur.

- Les bases pour les CD et LR seront créées à partir de la base modèle.
- LCS travaille sur une formation Web pour les CD et LR dont les utilisateurs ont déjà des connaissances en comptabilité.
- Le pôle formation travaille sur la mise en place d'une formation couplée : notions de comptabilité, logiciel CEGID pour les CD et LR dont les utilisateurs manquent de notions de comptabilité.
- Une base de démonstration sera également installée sur le serveur pour pouvoir être utilisée lors de réunions d'information.

Il fait le point sur le déploiement :

- Une proposition d'installation a été envoyée aux CD et LR ayant montré un intérêt durant le Forum de l'AG : 22 CD, 1 LR.
- Une proposition de mise à niveau de la version du logiciel a été envoyée aux CD et LR possédant déjà le logiciel : 6 CD, 6 LR.
- Les retours commencent avec des demandes d'installation soit dès que possible, soit en janvier pour ceux qui ont un exercice comptable sur l'année civile, soit pour certains pour la saison suivante.
- Les premières installations, pour les CD et LR dont les utilisateurs ont des notions de comptabilité, devraient être faites courant 2^{ème} quinzaine d'octobre.
- Il reste à étudier la mise en place d'une procédure automatique de reprise des éléments de comptabilité via un fichier EXCEL, LCS doit nous fournir le format nécessaire du fichier de transfert pour que l'on puisse étudier cette possibilité.

- **Agents Sportifs : point sur les évolutions réglementaires.**

Roselyne BIENVENU expose les nouveaux textes qui devront être intégrés dans les règlements. Les changements principaux qui sont intégrés dans ce projet de réglementation concernent l'autonomie totale de la Commission des Agents Sportifs. Dans la mise en place concrète de cette nouvelle organisation, il y a l'obligation d'avoir un délégué aux agents qui devra contrôler les dossiers des Agents et d'instruire les dossiers disciplinaires. La proposition est de nommer Clément SOURIOUX. Amélie MOINE siègera à la Commission Interfédérale des Agents Sportifs du CNOSF.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.
--

Le règlement proposé a été transmis au Ministère des Sports, pour validation. Une nouvelle présentation sera faite lors du prochain Comité Directeur, après que le Ministère des Sports ait communiqué ses observations.

Concernant l'organisation de l'examen d'Agent Sportif, une seconde session va être organisée en 2011. Avec la nouvelle configuration, l'examen sera organisé en 2 temps :

- Le tronc commun de cette licence d'Agent Sportif est organisé par la CNOSF (le 28 novembre prochain).
- La partie spécifique sera organisée par la FFBB, en début 2012.

Par ailleurs, concernant la formation, une plateforme e-Learning a été testée avec le Pôle Formation. Deux formules seront proposées : une formule longue et une formule courte.

Roselyne BIENVENU propose qu'une formation soit imposée aux candidats qui ont réussi l'examen, avant de leur délivrer la licence et évoque la possibilité de mise en place d'une formation continue pour les Agents puisque la licence est acquise définitivement.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents, sur les principes proposés.
--

Yannick SUPLOT souhaite connaître l'attitude à adopter face aux Agents qui interviennent sur les championnats amateurs, alors que c'est interdit dans les règlements.

Jean-Pierre SIUTAT : Il est toujours possible d'envoyer un courrier d'information à tous les Présidents des clubs amateurs, afin de rappeler cette réglementation.

Roselyne BIENVENU confirme que c'est un véritable problème. Il faut mener une réflexion de fond sur cette problématique.

Ce débat sera porté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Bureau Fédéral.

- **Informations Générales.**

Marie-Noëlle SERVAGE propose des modifications dans les Commissions Fédérales :

- Commission Patrimoine : JC BOIS remplace Georgette GIRARDOT
- Commission des Légendes : rajouter Vincent JANSENNE
- Commission Discipline : Chargées d'instruction
 - Céline GERARD
 - Amélie MOINE (qui interviendra uniquement pour les dossiers où Céline GERARD aurait un intérêt dans l'affaire)
- Commission Discipline Dopage :
 - Retirer Céline GERARD en tant que membre.
 - Chargées d'instruction
 - Céline GERARD
 - Amélie MOINE (qui interviendra uniquement pour les dossiers où Céline GERARD aurait un intérêt dans l'affaire)
- Démission de Jacques Laurent (Commission Discipline et Commission des Finances + groupe de travail territoires / validation des formations).

Elle communique des informations concernant la réforme des Licences :

- La transition de l'ancien système vers le nouveau s'est très bien faite.
- Très peu de demande de changement de licence (5 accord - 1 refus).
- Adresse thématique très sollicitée avec une évolution des questions, mais le service reste très réactif.
- Diffusion régulière d'information Fil Info (8).
- Document unique reprenant toutes les informations va être communiqué.

Il est par ailleurs de préciser dans les règlements la notion des 4 ans **consécutifs** pour déterminer la couleur de la licence.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.
--

Concernant les joueurs étrangers et le titre de séjour : Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que dans le cadre de la réforme sur les licences, le Comité Directeur a précédemment voté la suppression de la règle du 1^{er} Janvier, et que la fourniture du récépissé de demande de titre de séjour ou le titre de séjour sont effectifs pour les catégories professionnelles (NM1, Ligue Féminine et Ligue 2). Pour les autres niveaux de championnat (NF1, NF2, NF3, NM2 et NM3) seul le titre de séjour est valable. Des demandes sont parvenues de certains clubs s'inquiétant des éventuels problèmes de qualification qu'ils pourraient rencontrer en début de championnat. Le Bureau Fédéral a confirmé le texte qui avait été validé, mais avait retenu la prise en compte de situations spécifiques, pour lesquelles la mise en application stricte du règlement entraînait la non-délivrance de licence. Cette demande concerne exclusivement des joueurs de NM2 qui ont un contrat de travail. Le Bureau Fédéral propose donc de valider la délivrance de la licence à l'aide du récépissé pour les joueurs de NM2 disposant d'un contrat de travail.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.
--

Contestation des suspensions pour cumul de fautes techniques ou disqualifiantes des Entraîneurs:

Cette notion pour les entraîneurs est intégrée à nos règlements depuis 2003. 12 courriers ont été reçus à la FFBB à ce jour et une réponse a été adressée à chacun.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une étude du règlement contesté soit réalisée.

Point sur les différents groupes de travail :

- Licence : des travaux sont en cours sur la simplification.
- Gestion de la fin de saison / optimisation : être le plus rapide possible pour limiter les délais.

La Revue Basketball Magazine :

Dans le cadre de la nouvelle revue Basketball Magazine, la partie officielle (pages vertes) va être dématérialisée. Tout sera dès à présent publié dans une rubrique dédiée du site internet FFBB. Les conditions de publication sont encadrées par le Code du Sport et notre site est conforme sur les aspects de publication. Un moteur de recherche sera mis en place. Ces modifications prendront effet dès la parution de la prochaine revue, avec une période de transition de 2 mois, durant lesquels les pages vertes dans leur format initial seront consultables sur le site internet (partie officielle).

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Autres informations Générales :

- TIC 2012 et 2013 : l'organisation de cette compétition se fera à Reims
- Visite Arcachon en vue de l'organisation de l'Assemblée Générale 2012.
- Calendrier des modifications réglementaires :

Stéphanie PIOGER informe qu'il sera communiqué sous peu, mais dans un premier temps toutes les demandes de modifications doivent parvenir à la Commission Juridique avec le 30 Décembre 2011, pour étude. Le tout sera proposé à la validation lors du Comité Directeur des 9 et 10 Mars 2012.

8. Autres questions diverses.

- Jean-Pierre SIUTAT propose l'attribution du Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans (jusqu'au 30 Juin 2014) : Union Basket Communauté Urbaine Alençon – Montville Houpeville Basket Ball – JA Basket Le Poire sur Vie – Co Couronnais Basket Ball – Perpignan Basket – Stade Français Basket – AL St Priest.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

Le renouvellement du Label Ecole Française de MiniBasket pour 3 ans (jusqu'au 30 Juin 2014) : ASS Lagnieu – Marne la Vallée Basket Val Maubuée.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité des membres présents.

- Roland BLIEKAST informe que la 46^{ème} session des disciplines sportives de l'OFAJ se déroulera du 17 au 21 Octobre 2011 à Metz.
- Jacques ASTROU informe de l'élaboration du calendrier du Championnat Basket Entreprise à 11 équipes, avec l'arrêt de 3 associations et l'arrivée de 2 nouvelles.
- Jean-Claude BOIS informe qu'en l'absence de Georgette GIRARDOT aux réunions du Conseil d'Honneur, elles seront dirigées par Jean COMPAGNON, le Secrétaire Général du Conseil. Par ailleurs, il a assisté, à titre personnel, au Championnat d'Europe Masculin en Lituanie dont il souligne l'intensité, avec un grand nombre de rencontres extrêmement serrées. Cette équipe transpire le sérieux, la solidarité et la sérénité. La prestation de cette équipe a été saluée par de nombreuses nations européennes.
- Nathalie LESDEMA : concernant l'Equipe de France, il faut faire passer le message aux jeunes, les valeurs, l'attachement au maillot, l'humilité, etc... et continuer à véhiculer ces valeurs.
- Alain GAROS : les contenus des cahiers techniques pour les 11/13 ans sont en cours d'élaboration, la rédaction étant faite. Il informe de la création d'un groupe de travail avec des enseignants et des conseillers pédagogiques en vue de décliner les contenus techniques des 7/11 ans, afin qu'ils soient accessibles à l'Education Nationale.

- Jean-Pierre BRUYERE souhaite obtenir de la part de la DTBN un retour sur le stage de l'Equipe de France des U18 qu'il a organisé pour la première fois cet été (points forts – points faibles).
- Christian LECOMPTE souhaite savoir si la catégorie poussin est prise en compte dans les obligations sportives.
La réponse est non.
Par ailleurs, il souhaite savoir si une licence sera créée pour les jeunes qui fréquentent les "garderies découverte". Il soulève le cas de 3 OTM qui ont été rétrogradés suite à leur attitude lors du Championnat du Monde organisé à Toulouse.
Jean-Pierre SIUTAT lui confirme que ces questions sont actuellement à l'étude.
- Catherine GISCOU : concernant le Challenge Benjamin(e)s, réalisation de 6000 affiches, une publicité paraîtra tous les mois dans Basketball Magazine. Une page a été réalisée sur Facebook. Un gros travail de communication a été réalisé sur ce dossier, c'est une opération qui prend de plus en plus d'ampleur. Elle informe que le nouveau kit Baby Ball sera disponible courant décembre 2011.
- Christian MISSER : la Commission Qualification a constaté qu'il y avait beaucoup de doublons de licences en ce début de saison.
- Nadine GRANOTIER : concernant les Ecoles Française de MiniBasket, il est souhaité que les Comités s'approprient ce dossier. Le tableau regroupant toutes les EFMB va être mis à jour et diffusé pour faire un réel suivi de l'opération.
- Sophie GABORY souhaite savoir si l'évolution proposée de l'Opération Basket Ecole sera mise en place prochainement.
Alain GAROS lui confirme que le kit est en cours de constitution et qu'il sera mis à disposition dès cette année.
- Jean-Pierre SIUTAT communique des informations :
 - Dans le cadre de la préparation des réunions et pour laisser le temps à chacun de se préparer, il est demandé aux membres d'envoyer les présentations et les documents à distribuer au maximum 7 jours avant la réunion. Pour la prochaine réunion, les documents transmis tardivement seront refusés.
 - Une réunion d'information de tous les salariés s'est tenue la veille.
 - Le Communiqué de presse sera diffusé Lundi sur le site internet de la FFBB.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 9 et 10 Décembre 2011 à Paris.